



# Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

**N°02**  
**31/03/2020**



#### Animateur filière

Magdalena GIRARD  
Chambre d'agriculture de la  
Charente-Maritime  
magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr

#### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES  
  
Site de Bordeaux

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Vigne /  
Edition Charentes  
N°02 du 31/03/2020 »



## Ce qu'il faut retenir

### Phénologie

- **Stade moyen Ugni blanc** : 3 (bourgeon dans le coton).

### Climatologie

- **Réchauffement prévu.**

### Œufs d'hiver de mildiou

- **Maturité non atteinte.**

### Tordeuses

- **Pas de capture.**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).

## Phénologie

---

En moyenne, l'Ugni blanc est au stade 3 (bourgeon dans le coton), ce qui représente 12 jours d'avance par rapport à la moyenne et 10 jours par rapport à l'année dernière. 1 % des bourgeons sont au stade 7 (première feuille étalée).



Stade 03 – bourgeon dans le coton



Trois feuilles étalées sur Chardonnay, Ile de Ré  
(Crédit photo J. Poulard - UNIRE)

## Climatologie

---

### → De la semaine passée

#### Températures

Les températures moyennes de la semaine passée présentent une forte baisse, avec 8,2°C en moyenne.

#### Pluies

Au cours de la semaine passée, les précipitations moyennes atteignent 3,6 mm, de 0 mm pour l'Ile de Ré à 5.8 mm pour Criteuil la Magdeleine et Lignières Sonneville.

### → Prévisions météo

Les prévisions météo annoncent des nuits fraîches, mais une hausse des températures en journée. Des précipitations sont prévues en début de semaine prochaine.

## Maladies

---

### → Mildiou

#### Rappel des éléments de biologie

Le mildiou de la vigne se conserve sous forme d'oospores (œufs d'hiver) présentes sur les feuilles attaquées à l'automne et tombées au sol.

Après leur maturation, ces œufs germent dans l'eau à partir d'une température moyenne de 11°C, et libèrent des zoospores qui peuvent provoquer les contaminations. Après une incubation de 10 à 15 jours suivant les températures, apparaissent les conidiophores (fructifications contenant les conidies) sur la face inférieure des feuilles. Les conidies assurent les contaminations secondaires ou repiquages en présence de pluies. La phase d'incubation (période entre contamination et apparition des symptômes) est directement liée à la température et peut se limiter à 5 jours en été. Les contaminations ne se réalisent qu'en cas de pluies mais les repiquages sur une vigne contaminée peuvent se réaliser à la faveur de rosées matinales ou de brouillards épais. L'optimum thermique de *P. viticola* est de l'ordre de 25°C, et sa plage d'activité se situe entre 11 et 30°C.

Les conditions nécessaires pour les contaminations de mildiou sont les suivantes :

- germination des œufs d'hiver en moins de 24 heures,
- vigne réceptive (au moins 1 feuille étalée),
- températures moyennes supérieures à 11°C,
- pluviométrie suffisante (3-5 mm minimum).

## Maturation des œufs d'hiver

Au laboratoire, aucun nouvel échantillon n'a présenté de germination en 24h.

## Modélisation (source IFV)

### Sur la semaine passée

Le modèle Potentiel Système estime à partir de données climatiques la phénologie des oospores de mildiou. D'après nos résultats cette semaine, les œufs d'hiver ne sont actuellement pas prêts à germer.

### Dans les trois jours à venir

*Du 30/03 au 2/04, la prévision météorologique la plus probable annonce 2 mm sur le continent. L'hypothèse la plus humide annonce 15 mm. L'hypothèse la plus sèche annonce un cumul de pluie inférieur à 1 mm. Les températures resteront globalement fraîches mais seront en hausse ces quatre prochains jours. Les minimales passeront de 0 à 4°C et les maximales de 9 à 19°C.*

**Le modèle n'annonce pas la maturation des œufs d'hiver dans la semaine à venir.**

 **Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur**

## → Excoriose

### Éléments de biologie

La **période de plus forte sensibilité** de la vigne est **très courte** et s'étale du **stade 06**-éclatement des bourgeons au **stade 09**-2/3 feuilles étalées, mais des contaminations peuvent encore avoir lieu jusqu'au stade 15-7/8 feuilles étalées) si les conditions climatiques sont favorables (fortes humectations).

Les bourgeons les plus proches du vieux bois sont plus particulièrement exposés aux contaminations.

**Attention : les contaminations ne peuvent avoir lieu qu'en conditions de pluies et/ou de fortes humectations.**

### Moyens de lutte prophylactique

La lutte prophylactique consiste à :

- Maîtriser la vigueur de la vigne pour en diminuer sa sensibilité : choix du matériel végétal, gestion de la fertilisation et du régime hydrique,
- **Éliminer les bois porteurs de symptômes en conservant les bois les plus sains lors de la taille d'hiver.**

### Observations

Il est possible dès maintenant d'évaluer le niveau d'attaque sur les bois laissés à la taille. L'opération consiste à compter **les lattes** présentant des symptômes (Cf. photos). Les symptômes sont situés à la base des rameaux (en général sur les 3 premiers entre-nœuds) sous forme de nécroses brunâtres peu profondes, en forme de fuseau et de lésions étendues d'aspect ligneux ou de blanchiment des rameaux avec des ponctuations noires (pynnides).



**Symptômes d'excoriose sur bois de l'année précédente**  
(Crédit photo CA17)

## Seuil indicatif de risque

**Le seuil indicatif de risque est de 20 % des rameaux laissés à la taille contaminés par l'excoriose.**

Au-delà de ce seuil, la maladie peut avoir des conséquences sur le vignoble. Il faudra raisonner en fonction de l'historique parcellaire, de la sensibilité des cépages et des conditions climatiques au cours de la période de sensibilité.

### **Evaluation du risque :**

**Au vu des conditions sèches, pas de risque pour le moment, même pour les bourgeons ayant atteint le stade de sensibilité (éclatement).**



 Consultez la fiche « [excoriose](#) » du Guide de l'Observateur

## Ravageurs

### → Tordeuses

Aucune capture de papillons ne nous a été signalée pour le moment.

Vous pouvez consulter la [Fiche technique Vers de la grappe](#).

### → Mange bourgeons

Même si quelques bourgeons attaqués par les mange-bourgeons peuvent être observés chaque année dans le vignoble, ces ravageurs restent très marginaux.

On peut identifier trois espèces de mange-bourgeons : les noctuelles, les boarmies et les chenilles bourruées. En Charentes, les noctuelles sont l'espèce prépondérante, plus rarement on observe des boarmies.

### Noctuelles : éléments de biologie

Les chenilles de noctuelle terricole passent l'hiver dans les fissures du sol. Au printemps, elles reprennent leur activité en consommant les différentes plantes présentes dans le vignoble. Fin mars - début avril, elles montent sur les ceps pour se nourrir des bourgeons en phase de gonflement. Leur activité est nocturne.

On peut souvent les retrouver en creusant un peu le sol à la base du pied atteint. Les bourgeons attaqués présentent l'aspect caractéristique de « l'œuf à la coque » ; leurs écailles sont préservées, alors que l'intérieur est vidé.

Le seuil de nuisibilité est de 15 % des ceps présentant des symptômes.

### Observations

Des bourgeons, déjà débourrés, évidés ou mangés ont été localement signalés dans quelques parcelles de Chérac. Ces dégâts seraient causés par des noctuelles vertes défoliatrices, différentes des noctuelles terricoles (couleur gris-brun), habituellement présentes sur la vigne.

 Consultez la fiche « [mange-bourgeons](#) » du Guide de l'Observateur



**Noctuelle verte défoliatrice**  
(Crédit photo F. Jamin - Chérac)



## Le Mémo de l'Observateur

### A faire :

- **Observations débourrement**
- **Mise en place des pièges sexuels**
- **Premières observations excoriose**

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes :** les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, BGD Conseil, la FDCETA, la FREDON Poitou-Charentes, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

***Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).***

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*